

Financer & Garantir



Créer ou Reprendre



Gestion des difficultés



Se désabonner



L'HUMEUR DU MOIS

par Patrick C. Michel

Urgence économique

Dès la qualification de pandémie par l'OMS, la France n'a pas tardé à mettre en place les mesures sanitaires qui s'imposent, déclarant ainsi un état de guerre pour lutter contre la

propagation du COVID-19.

Au-delà de la menace sanitaire que le Coronavirus représente, le danger économique est bien présent et commence à se faire sérieusement ressentir au sein des TPE.

C'est notamment le cas des entreprises à la trésorerie déjà tendue après les épisodes des gilets jaunes et des retraites, qui aujourd'hui sont de plein fouet touchées par le ralentissement ou l'arrêt complet de leur activité.

Ce qui est le cas de certains commerces contraints de fermer boutiques ou d'artisans ne pouvant travailler en raison de l'absence de matières premières, ce qui est totalement aberrant. Mais comment demander de rester confiné et d'assurer un minimum d'approvisionnement ?

Quoi qu'il en coûte pour nos finances publiques, E. MACRON vient de sonner la charge pour accompagner nos entreprises et décrète ainsi un état d'urgence économique.

Report des échéances fiscales et sociales, différé de remboursement d'emprunt, crédit de trésorerie, déblocage d'un fond de solidarité, chômage partiel, autant de mesures de soutien à la communauté entrepreneuriale.

Néanmoins, auprès des annonces, la question que l'on peut se poser est de savoir si l'intendance suivra...

L'objectif est de ne laisser aucune entreprise sur le bord de la route, comprenons touchées par la défaillance. Malheureusement, nul ne peut croire que malgré cette bonne volonté affichée, il n'y aura pas de casse au sein des entreprises.

Dans cet état d'urgence sanitaire et économique auquel nous sommes confrontés, nous devons plus que jamais nous interroger sur notre propre capacité à faire face à une crise d'amplitude mondiale et surtout à notre dépendance internationale en raison de l'érosion de notre tissu productif.

TABLEAU DE BORD

SMIC brut mensuel (35H) au 1 ^{er} /01/20	1 539,42 €
Plafond micro-entreprises (BIC) Plafond micro-entreprises (BNC)	176 200 € 72 500 €
Micro fiscal Prestations BNC Micro fiscal BIC	34 400 € 85 800 €
Limites régime simplifié imposition (RSI)	
- BIC (ventes de marchandises) - BNC (prestation de service)	818 000 € 247 000 €
Taux d'intérêt légal (1 ^{er} Semestre 2020)	0,87 %
Taux d'usure (découvert en compte) au 01/01/2020	13,93%
Taux de base bancaire (selon établissement)	6,60 %
Plafond mensuel sécurité sociale 2020	3 428 €

BAREME KILOMETRIQUE 2020

Nb de CV	< 5 000 km	5 001 à 20 000 km	> 20 000 km
3 CV	0,456 x d	(0,273 x d) + 915	0,318 x d
4 CV	0,523 x d	(0,294 x d) + 1147	0,352 x d
5 CV	0,548 x d	(0,308 x d) + 1200	0,368 x d
6 CV	0,574 x d	(0,323 x d) + 1256	0,386 x d
7 CV et +	0,601 x d	(0,340 x d) + 1301	0,405 x d

FOCUS

Des solutions pour vos cautions ou garanties financières

Le cabinet ABD propose un service qui permet d'éviter aux entreprises d'immobiliser une trésorerie précieuse et nécessaire à son bon fonctionnement et développement. Pour cela, ABD met à disposition une large gamme de caution prenant en compte s'il y a lieu « les spécificités métiers ». On retrouve les cautions dites légales ou réglementées notamment dans le BTP, mais aussi les financières et économiques. Info : www.sos-financement.com ☎ : 04.42.54.16.46

Entreprises en difficultés

Un pôle d'expertise vous accompagne

- Trésorerie
- Gestion
- Juridique
- Fiscal et social

☎ : 04.42.24.15.09 - www.tpepme.fr

PARTENAIRES INFOS

Financement spécial bâtiment

Lorsqu'on travaille dans le bâtiment, il n'est pas toujours simple de faire financer ses factures. Pourtant, il existe des solutions, dès lors ou l'on facture sous forme de situation de travaux ou de créances fermes, tant sur des marchés publics que privés. Spécialiste de ce type de financement, le cabinet ABD propose des solutions au forfait ou classique et même pour les entreprises en création. [Plus d'info](#)

Créateurs repreneurs d'entreprises : faire accompagner son projet (www.bde13.fr)

Créer ou reprendre une entreprise ne s'improvise pas, car une erreur d'appréciation peut avoir un impact significatif sur la pérennité et le développement de son activité. Depuis 2001 le pôle d'expertise du Bde13 (Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône) propose aux porteurs de projets et repreneurs d'entreprises, un accompagnement individuel et personnalisé (juridique, fiscal, social financier...) qui permet de répondre aux différentes étapes de la création d'une entreprise. [Demande de contact](#)

Assurance contre les impayés

Se garantir pour éviter les impayés c'est possible, grâce à l'Assurance-crédit. Cet outil d'appréciation du risque permet au dirigeant prévoyant de prendre une bonne décision de gestion en actionnant tous les leviers, afin d'éviter des impayés qui mettraient en péril la pérennité de son entreprise. [Info : www.assurancecreditclient.fr](http://www.assurancecreditclient.fr)

Données conjoncturelles PACA

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque de France, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières données économiques de la région PACA. [Lire la note](#)

TPE-PME : Soutien aux entreprises en difficultés

Dédié aux dirigeants de petites entreprises qui font l'objet de difficultés économique et financière, la vocation de www.tpepme.fr est d'apporter aux entrepreneurs un accompagnement et des réponses rapides et fiables en matière de traitement de difficultés. [En savoir plus](#)

Besoin de Trésor : Réagir immédiatement

Généralement les difficultés se traduisent par une détérioration de trésorerie. Dès lors, l'utilisation du découvert bancaire et du report d'échéances semble être la solution, qui néanmoins n'est que temporaire. Pour permettre aux entrepreneurs de réagir rapidement HGF a mis en ligne un espace dédié aux difficultés d'entreprises, dont l'objectif est de conseiller, accompagner et assister les dirigeants dès l'apparition des premières complications, dans le cadre d'une procédure confidentielle et personnalisée. [Plus d'info](#)

FISCAL

Voiture de société : les nouveaux barèmes de TVS, de limites d'amortissement et de malus sont entrés en vigueur

Un décret vient de fixer au 1er mars 2020 la date d'entrée en vigueur du nouveau cycle d'homologation

WLTP des véhicules neufs, déclenchant ainsi l'application des nouveaux barèmes de TVS, de limites d'amortissement et de malus applicables à ces véhicules. [La lettre du gérant du 5 Lire la suite](#)

Retard d'envoi de factures et rappel de TVA

Dans un récent arrêt, la Cour administrative d'appel (CAA) de Versailles a précisé qu'un retard dans l'envoi des factures par rapport aux dates de livraison était susceptible de justifier un ... [Légifiscal du 17 Lire la suite](#)

Coronavirus : les mesures d'aide

Compte tenu de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, l'administration fiscale a mis en place plusieurs mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises. Des délais de paiement sans pénalité ni ... [Légifiscal du 17 Lire la suite](#)

SOCIAL

Baisse du chômage chez les chefs d'entreprise

En 2019, 48 358 femmes et hommes chefs d'entreprise ont perdu leur emploi. Publié le mardi 3 mars 2020, le 4^e observatoire de l'emploi des entrepreneurs dévoile le nombre trop élevé, mais en baisse, d'entrepreneurs en situation de chômage. [Chef d'entreprise du 10 Lire la suite](#)

Cotisations sociales de vos frais d'entreprise : les conditions d'exonération

Chefs d'entreprise, comment vous assurer de l'exonération de cotisations sociales de vos frais de séminaires, réceptions, voyages et autres manifestations organisées pour vos salariés ? Quelles sont les mesures à prendre pour limiter le risque d'un redressement Urssaf ? [Chef d'entreprise du 13 Lire la suite](#)

Rétrocession des cotisations chômage intempéries pour les employeurs du BTP SOCIAL

La CIBTP informe les employeurs du secteur du BTP que les cotisations chômage-intempéries vont faire l'objet d'une rétrocession au titre de la dernière campagne, à hauteur de 80%. [Légisocial du 16 Lire la suite](#)

L'ACOSS confirme des mesures exceptionnelles pour les travailleurs indépendants touchés par les effets de la crise du coronavirus

L'ACOSS, à l'occasion d'un communiqué de presse, annonce des mesures exceptionnelles destinées aux travailleurs indépendants pour les accompagner dans la crise liée au coronavirus, vis-à-vis du paiement des cotisations URSSAF. [Légisocial du 18 Lire la suite](#)

Coronavirus, un salarié peut-il exercer son droit de retrait ?

En situation de crise, les possibilités de recours à l'exercice du droit de retrait sont fortement limitées, dès lors que l'employeur a pris les mesures de prévention et de protection nécessaires, conformément aux recommandations du gouvernement. [Légisocial du 18](#)

Gérants majoritaires et associés uniques : votre prélèvement URSSAF du 20 mars annulé d'office

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, l'URSSAF

annonce plusieurs mesures pour les non-salariés. [La lettre du gérant du 19 Lire la suite](#)

Chômage partiel : un simulateur en ligne et une indemnisation à 100 % jusqu'à 4,5 SMIC

Un décret doit être pris dans les tous prochains jours à ce sujet. De plus, par suite de l'afflux des demandes, un délai de 30 jours est accordé aux entreprises pour déposer leur demande, avec effet rétroactif. [La lettre du gérant du 19 Lire la suite](#)

« Nous serons là ! » : L'Urssaf met en place son plan exceptionnel contre la crise

Premier rempart contre la crise à destination des entreprises, l'Urssaf met en place des mesures exceptionnelles pour toutes celles touchées par l'épidémie de coronavirus. [Businews du 20 Lire la suite](#)

Coronavirus : comment mettre en place le chômage partiel

Certaines entreprises n'ont que rarement ou jamais recours au chômage technique ou chômage partiel, désormais appelé activité partielle indemnisée par l'Etat. Beaucoup en découvrent maintenant la possibilité qui, dans cette période difficile, offre des avantages évidents. [Artisans du 23 Lire la suite](#)

JURIDIQUE

Quelles activités pouvez-vous exercer en micro-entreprise ?

En tant que micro-entrepreneur, vous pouvez exercer toutes les activités artisanales, la plupart des activités commerciales et certaines activités libérales. Mais quelles sont les activités exclues de ce champ ? Pouvez-vous cumuler plusieurs activités au sein d'une micro-entreprise ? [Bercy info du 5 Lire la suite](#)

Loi de simplification du droit des sociétés : les mesures à retenir

Comme son nom l'indique, la loi du 19 juillet 2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés a pour objectif de simplifier les règles qui encadrent la vie des sociétés. Mission accomplie, du moins en ce qui concerne certaines des dispositions de la loi. [Artisan du 12 Lire la suite](#)

Mentions obligatoires sur la facture : la loi est exigeante

La rédaction d'une facture pour une vente ou une prestation de service n'est pas un exercice anodin. Elle obéit à des règles précises qui sont énoncées par le code de commerce et dont le non-respect peut être sanctionné par des amendes administratives élevées. [Artisan du 16 Lire la suite](#)

Le bail commercial en 12 points clés

De la petite entreprise à la multinationale, c'est l'un des contrats le plus couramment conclu, et pourtant l'un des plus complexes : comment s'y retrouver, en 12 points clés. [Entreprises du 16 Lire la suite](#)

Chef d'entreprise : dans quels cas votre responsabilité pénale est-elle engagée ?

Vous avez construit une entreprise fiable et solide. Salariés, respect des règles de sécurité, respect de la législation... En cas de négligence de l'un de vos

préposés, en cas de prise de risques ou par manque d'anticipation, vous pouvez vite basculer et voir votre responsabilité pénale engagée ! [Chef d'entreprise du 16 Lire la suite](#)

BANQUE/FINANCE

Financement des entreprises en PACA

Financer son projet de création ou de développement d'entreprise est réalisable, à condition de respecter un certain nombre de critères. Pour aider les dirigeants et les créateurs qui ont un besoin de trésorerie ou ont un projet d'investissement, la société aixoise d'expertise financière [Horizon Gestion Finance](#) propose « Finance Plus ». Dédié aux TPE et PME de la région, ce service a pour objectif de trouver des solutions de financement adaptées à chaque entreprise. [Plus d'info](#)

Comment optimiser sa trésorerie ?

Pour se développer, pour affronter les périodes creuses ou les périodes de fort investissement, il est préférable qu'une entreprise présente une trésorerie saine. Comment optimiser sa trésorerie et quelles procédures mettre en place pour détecter toutes les sources d'économie ? [Artisan du 4 Lire la suite](#)

Compte bancaire professionnel : est-ce une obligation ?

À quoi sert un compte bancaire professionnel ? Est-il obligatoire pour créer une société ? Quid des entreprises individuelles ? [Bercy info du 5 Lire la suite](#)

Coronavirus : Bpifrance met en place un numéro vert pour les TPE-PME

Dans le cadre d'un large plan d'accompagnement, Bpifrance annonce la création d'un numéro vert. Le 0 969 370 240 doit aider les entreprises à surmonter les difficultés économiques liées au coronavirus. [Entreprise du 16 Lire la suite](#)

Coronavirus COVID-19 : aides pour les entreprises impactées

Afin de faire face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19 et ses conséquences sur l'économie française, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures visant à aider les entreprises fortement impactées par cette épidémie. Découvrez-les dans ce document actualisé. [BPI France du 17 Lire la suite](#)

TPE : une aide de 1.500 € et un dispositif anti-faillite

Le ministre de l'économie et des finances a annoncé la création d'un fonds de solidarité d'un milliard d'euros destiné à soutenir les petites entreprises victime de la crise sanitaire. [La lettre du gérant du 19 Lire la suite](#)

Coronavirus : Bpifrance débloque des millions d'euros pour soutenir les entreprises

Bpifrance va apporter du cash aux entreprises de toute taille avec, notamment, un prêt sans garantie de 3 à 5 ans s'élevant de 10 000 à 5 millions d'euros pour les PME. Et à plusieurs millions d'euros pour les ETI. C'est ce qu'indique Patrice Bégay, directeur exécutif de Bpifrance. [Chef d'entreprise du 19 Lire la suite](#)

Difficultés liées au COVID-19 : comment bénéficier du prêt en trésorerie garanti par l'Etat

Si votre société connaît des difficultés à cause de la pandémie, vous pouvez bénéficier d'un prêt en trésorerie avec un différé de remboursement de 12 mois et sans avoir à apporter aucune garantie. Voici les conditions et la marche à suivre... [Lettre du gérant du 26 Lire la suite](#)

Dans le Sud, la prime pour les entreprises les plus fragilisées peut grimper à 3500 €

La prime nationale de solidarité de 1500 € sera abondée d'une aide régionale de 2000 €, pour les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les plus fragiles financièrement à compter de ce lundi 30 mars. [Businews du 26](#)

ECO-GENE

La Région au chevet des entreprises impactées par le Covid 19 débloque 12 M€

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a annoncé ce 11 mars qu'elle débloquent 12 M€ pour soutenir les entreprises lourdement fragilisées par l'épidémie de coronavirus. Un fonds d'urgence Covid-19 doté de 5 M€ s'adresse aux entreprises touristiques, de la culture et du sport lourdement affectées par les annulations d'événements. Ce fonds s'adresse également aux Pme industrielles régionales affectées par une baisse des commandes. Pour y prétendre ces entreprises doivent accuser une « perte de chiffre d'affaires engendrées par le Covid 19 d'au moins 3% sur deux mois (...) ». Elles pourront alors bénéficier d'un prêt de 20 à 30 K€. [Businews du 1](#)

Cyberattaque de grande ampleur sur les Collectivités territoriales

Samedi 13 mars, les serveurs informatiques de la métropole Aix-Marseille-Provence de la Ville de Marseille et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été paralysés par une cyberattaque paralysant une grande partie des équipements en particulier dans le Pays Salonais et sur le territoire Istres Ouest Provence. Cette attaque repose sur un « ransomware », un logiciel malveillant qui bloque l'accès à un ordinateur ou à des fichiers en les chiffrant, tout en réclamant à la victime le paiement d'une rançon. [Businews du 13](#)

Coronavirus : le crash-test économique

Le gouvernement craint un coup d'arrêt brutal de l'activité des entreprises, les salariés s'inquiétant des risques sanitaires, faute de protections adéquates. La conciliation de ces deux impératifs - économie et santé - implique un dialogue social urgent à tous les niveaux, dont la France a peu l'habitude. [Les Echos du 19](#)

Coronavirus : report des loyers, factures d'eau et d'énergie

Dans le cadre de la solidarité nationale face aux conséquences financières du Coronavirus, les entreprises impactées vont pouvoir demander des reports de leurs loyers, factures d'eau et d'énergie. Les entreprises ... [Légifiscal du 24 Lire la suite](#)

Services postaux restreints

Une nouvelle directive nationale restreint les services postaux. Mercredi 25 mars aucune activité postale sur tout le territoire national et aucune collecte ni ouverture de bureaux. A partir de la semaine prochaine et pour les semaines à venir jusqu'à nouvel ordre, pas de distribution ni d'espace vente les lundis et mardis. Ouverture et fonctionnement des bureaux de poste aux horaires habituels les mercredis, jeudis et vendredis.

[Flash info GEPA du 25](#)

L'activité en chute libre selon l'Insee

Après dix jours de confinement, l'économie montre de sérieux signes de ralentissement. Dans la première note de conjoncture publiée qui prend le pouls de l'activité post 17 mars, l'Insee estime à 35% la perte d'activité par rapport à la situation normale. [Businews du 27](#)

Piloter sa trésorerie : une obligation pour rebondir après la crise

La crise économique provoquée par le coronavirus est violente. Dans ce contexte tendu, la trésorerie doit être au cœur de toutes les attentions. Car c'est bien d'elle dont dépendra l'avenir de votre entreprise. [Chef d'entreprise du 30 Lire la suite](#)



ECO-FLASH

Est une publication d'Horizon Gestion Finance.
« Société d'expertise spécialisée en création, gestion et financement de trésorerie d'entreprises »

Toute reproduction à des fins commerciales est interdite. Directeurs de la publication Patrick C. Michel/Maÿlis Pion-Goureau.

Contact

HGF 930, rte de St Canadet 13100 Aix en Pce 04.42.24.15.09
www.tpepme.fr - contact.hgf@orange.fr